

Edito

Dans le monde technologique tourbillonnaire où nous glissons inexorablement, avec, bien trop souvent, un nivellement par le bas, le futile, les apparences et l'audimat, il y a heureusement des exceptions...

Les études que nous vous présentons aujourd'hui en sont encore la preuve : après avoir publié deux articles d'une américaine (Claude-Anne Lopez) dans PF 30 et 31, ce sont maintenant une anglaise (H. Smith) et un canadien (J.-J. Paques) qui sont allés explorer les archives et la bibliothèque nationale de France avant de nous faire l'honneur de nous confier leur travail.

Ceci est bien encourageant, d'autant qu'une autre étude sur un sujet de la littérature française est en gestation... en Allemagne.

Grand merci donc, à tous, pour ces efforts qui devraient servir d'exemple à nos concitoyens.

A force de montrer et de décrier tout ce qui ne va pas, notamment à la télévision, on oublie de dire et de montrer que d'aucuns sont très productifs et avancent, lentement mais sûrement, en appliquant la maxime chère à Théodore Monod.

Voilà, c'est certain, l'effet positif des liaisons Internet qui ouvrent des portes sur le monde. Sans cette innovation technique, notre travail d'éditeur bénévole n'aurait pas été connu à l'étranger et aucune diffusion n'aurait été possible dans le petit monde très spécialisé qui nous intéresse.

Cocorico !... Encore faut-il que le contenu ne soit pas "du vent"...

Jacques Bontillot,
président des Amis de la faïence fine.

Sommaire

Etudes et notes

- Helen SMITH : *Origine de la manufacture de Queensware de Montereau.*

p. 2-7

- Odile DUGUET : *Cinq assiettes de Montereau racontent l'Histoire sous la Restauration...*

p. 8-11

- Joseph-Jean PAQUES : *Iconographie et datation des premières assiettes ferroviaires produites à Choisy.*

p. 12-23

- Bernard RICHARD : *La famille FOSSION : une génération de faïenciers en Belgique et en France au XIXème siècle.*

p. 24-26

- Jacques BONTILLOT : *L'ancien portail de l'hôpital de Montereau peint sur faïence vers 1900.*

p. 27-28



Portail de l'ancien hôpital de Montereau



Assiettes de Montereau éditées sous la Restauration



Les assiettes ferroviaires de Choisy et l'iconographie d'origine



Origine de la manufacture de Queensware de Montereau (1)

par Helen SMITH

Le transfert de la technologie étrangère et en particulier de la technologie anglaise continue à s'insérer dans la politique industrielle du gouvernement français dans les années soixante et soixante-dix du dix-huitième siècle. L'Anglomanie (2) domine souvent les marchés français en dépit des interdictions renouvelées sur l'importation des produits anglais (3). La contrebande joue un rôle significatif. Pour stimuler les manufactures, les agents du gouvernement comme les Holker et les Trudaine encouragent l'embauchage de techniciens anglais à faire venir en France pour améliorer et développer l'industrie (4).

Plusieurs historiens, non seulement des français, ont bien énuméré et évalué le rôle impressionnant des Holker dans ce transfert clandestin du savoir dans le dix-huitième siècle (5).

En France on commence à imiter la faïence anglaise dans les années quarante. Claude Imbert Gérin s'établit en 1743 avec les frères Dubois à Paris, rue de Charenton, faubourg Saint-Antoine (6). Le 30 juillet 1743 Gérin reçoit un privilège exclusif pour la production d'une faïence "façon Angleterre". Quelques années plus tard la "Manufacture Royale des Faïences de France à l'imitation de celles de l'Angleterre" s'installe aussi à Paris, face au Pont-au-Choux (7).

A la même époque à Montereau, dès 1745, Etienne François Mazois, ou Le Mazois, fait des essais pour imiter la faïence anglaise. On l'accuse de rivaliser avec la Manufacture Royale de Pont-aux-Choux. Accablé d'interdictions, de la perte de ses pièces et de ses ustensiles qu'on saisit, Le Mazois est d'abord bloqué. Il n'obtient pas la permission de fabriquer de la faïence fine "façon Angleterre" (8).

En 1749, il fait des expériences devant des inspecteurs. La cuisson est par "fumiga-

tion" anglaise (9). On lui accorde enfin un privilège exclusif pour continuer à fabriquer de la faïence anglaise dans son four anglais qu'il a fait construire par un anglais (10). Des techniciens anglais, sous l'égide d'un inspecteur des manufactures étrangères s'installent à Montereau vingt-cinq ans plus tard. Les conditions pour perfectionner la manufacture de faïence fine façon anglaise sont déjà en place. L'ère de Queensware commence.

La Manufacture de Montereau : les Clark et Shaw.

Suivant les instructions de son père, Jean Holker, et de Trudaine de Montigny, Jean Holker (fils) entreprend plusieurs missions d'espionnage industriel en Angleterre entre 1769 et 1774 (11). Il embauche des techniciens pour plusieurs manufactures en France. On ne sait pas exactement comment il choisit et recrute les potiers anglais pour la nouvelle entreprise à Montereau. Il y a probablement des réseaux d'espionnage dans la région des Potteries en Angleterre (12). Des agents ou des recruteurs encouragent les ouvriers à considérer l'émigration en France pour y travailler.

Un tel système d'embauchage existe en 1780 et pendant les années qui suivent (13).

En tout cas, Holker et ses agents en Angleterre, trouvent des techniciens qui veulent venir en France avec leurs familles. Le Mazois meurt en 1774. Le 31 mars 1774 sa veuve loue la manufacture à William Clark, à Thomas Clark (son fils), "natifs d'Angleterre" et à "George Shaw, faïencier". Ils manufacturent la Queensware (14).

Le groupe anglais comprend dix-sept personnes, y compris des femmes, des enfants et deux ouvriers spécialistes. On attend l'arrivée d'un technicien spécialiste de plus. Les Clark et Shaw font des essais rigoureux sur

l'argile de Montereau (15). La haute qualité et la blancheur intense après la cuisson sont bien connues dans toute la France. Les manufactures de Pont-aux-Choux et de Douai, dans une province réputée étrangère, utilisent aussi l'argile de Montereau (16).

Les Clark et Shaw recherchent aussi la qualité des matières premières dans la région. Selon Holker (fils), ils les trouvent utilisables, aussi bien que les ateliers et les fours installés par Le Mazois. La question la plus décisive pour les anglais c'est la cuisson de la poterie. En Angleterre on utilise le charbon de terre. Le système de cuisson en place à Montereau utilise le bois (17).

En Angleterre, dès 1615, une proclamation sous le règne de James 1^{er} limite l'utilisation du bois pour les buts industriels (18). Les bassins miniers partout en Angleterre, sont innombrables. Ils sont indispensables pour soutenir l'essor industriel pendant le dix-huitième siècle.

Dans le comté de Staffordshire les poteries se trouvent très près des couches de houille. Les frais pour l'industrie sont alors plus bas. La plupart des manufacturiers dans les Potteries, grands ou petits, utilisent le charbon (19). La cuisson avec du bois présente des problèmes énormes pour les techniciens anglais.

A la fin de la première année de production, en dépit de leurs meilleurs efforts, l'établissement à Montereau ne produit que des marchandises d'une valeur de 3.300 livres tournois (20). Les Clark et Shaw demandent un privilège au gouvernement pour les assister. Ils font mention des problèmes avec la cuisson. Ils restent optimistes et espèrent que le Conseil d'Etat du Roy leur accordera des subventions (21).

L'investissement vient de 2 sources : de la famille Garvey et des Holker eux-mêmes. La famille Garvey est irlandaise d'origine et vit en France depuis soixante années. Les deux frères sont amis avec la famille Holker. Les irlandais fournissent une partie de l'argent

comptant et de l'aide financière (22). Les associés contribuent pour 32.000 livres tournois (23).

Dans une lettre à Trudaine, en 1775, Holker parle des liens avec les techniciens anglais. Il vient d'être nommé inspecteur général des manufactures étrangères en France, après beaucoup de missions clandestines en Angleterre. Son but est l'espionnage industriel et le recrutement des techniciens anglais (24). La planification pour le projet de Queensware à Montereau semble être le point culminant de cet aspect de sa carrière. Le jeune Holker joue bientôt un rôle plus international.

Le Conseil d'Etat du Roy autorise les entrepreneurs "à établir un établissement pour la fabrication de la poterie anglaise à Montereau". L'établissement est déjà en pleine production (25).

Entre 1774 et 1775 on trouve des variations innombrables dans les termes qui définissent ce que les Clark et Shaw produisent, y compris la Queensware qui est, selon eux, supérieure à celle qu'on produit en Angleterre : *"manufacture de terre façon d'Angleterre, fabrique de poterie d'Angleterre, fabrique anglaise telle Queens Ware, fabrique de fayance anglaise, fabrication de la fayance à l'instar de celle d'Angleterre, une manufacture de fayance à imiter celle d'Angleterre, entrepreneurs de terre façon d'Angleterre"* (26).

Les anglais, à Montereau, veulent offrir de la Queensware au consommateur français parce que leurs pièces combinent les qualités de la "perfection et de la durabilité".

Pour rester efficaces et pour augmenter la production, ils doivent élargir les lieux. Ils indiquent au Conseil d'Etat du Roy qu'ils souhaitent travailler en gros. Ils veulent recruter des ouvriers et des apprentis français (27).

Selon leur contrat les Clark et Shaw doivent former des apprentis français et la main d'oeuvre française dans les aspects techniques de la fabrication de Queensware. C'est une affaire coûteuse et de longue durée. Les anglais font partie d'un processus de formation

et de recyclage dans les méthodes anglaises. Le but de cette formation est de se débarrasser des techniciens étrangers.

Le Conseil d'Etat du Roy leur accorde un arrêt le 15 mai 1775. Dans un mémoire qui accompagne la pétition, on dit que la Queensware de Montereau est très blanche, d'une belle forme, moins facilement rayée, ce qui arrive souvent avec d'autres pièces françaises. On ajoute qu'on peut fabriquer la Queensware à meilleur marché mais seulement avec un investissement continu et des "dépenses illimitées" (28).

Les anglais sont accompagnés de leurs épouses et de leurs enfants. Le "changement de résidence" y entraîne des dépenses considérables. Les associés, les Garvey et les Holker, demandent que le Contrôleur rembourse les frais d'embauche aussi bien que les frais de voyage. Les techniciens anglais font aussi des essais où ils tâchent de contrôler la cuisson avec du bois. Ceux-ci sont également coûteux et laborieux (29).

La Compagnie Clark et Shaw demande avec succès des privilèges au Conseil d'Etat du Roy. On leur accorde un privilège exclusif pour fabriquer et pour vendre leur poterie anglaise à Montereau ou dans ses environs et pour la vendre par toute la France aussi bien qu'à l'étranger. Le privilège existe pour dix ans (30).

En ce qui concerne les obligations contractuelles entre les anglais et leur main d'oeuvre, le contrat avec des apprentis est pour sept ans et avec des ouvriers pour neuf ans. Pour éviter le "vol" des individus bien formés, les apprentis et les ouvriers ne peuvent pas quitter leur emploi sans un "billet de congé" de la part des anglais. Si les anglais refusent, l'ouvrier ou l'apprenti s'adresse aux Juges de Police à Paris ou dans la ville la plus proche. L'arrêt promulgué le 15 mai 1775 ordonne que tous les désaccords, contractuels ou autres, entre les anglais et leurs employés, seront réglés par l'Intendant de la Généralité de Paris (31).

D'autres aspects de cet arrêt sont les

articles qui touchent à la situation légale en France des Clark et Shaw et des membres de leurs familles. En ce qui concerne le droit d'aubaine, les anglais, "leurs veuves, leurs enfants ou héritiers légitimes" sont exempts et les biens passent à la famille comme dans toute autre famille française. C'est effectivement une espèce de "naturalisation", même provisoire. Les exemptions et les privilèges accordés aux familles Clark et Shaw sont également accordés à quelques ouvriers anglais et à leurs familles. Les autres exemptions (du guet, de la garde, des corvées, du cantonnement, de la milice) sont presque réservées aux associés (32).

L'arrêt du 15 mai 1775 accorde à la compagnie un privilège exclusif pour dix ans avec une gratification de 1.200 livres payée une fois par an pour dix ans.

Turgot, au lieu de Trudaine, est maintenant Contrôleur des finances (33).

Pour commenter sur le succès de la manufacture de Queensware à Montereau en 1776, il existe un signalement des pièces à acheter à Paris.

L'associé de Josiah Wedgwood, Thomas Bentley, est à Paris au mois d'août 1776. Il fait un voyage d'affaires. Le 12 août, il repère la Queensware française et écrit à Wedgwood à son sujet. Voici ce qu'il dit dans son journal pour ce jour :

"J'ai vu un magasin qui vend de la Queensware dans la Rue St Jaques (sic), et j'ai acheté deux petits compotiers pour 24 sous. Les formes et la glaçure sont en général très indifférentes, et mal exécutées. Des assiettes à 4 livres 10 sous le douzain (sic). Ces articles sont fabriqués à "Montremi (sic) sur le route (sic) d'Auxerre" (34).

Josiah Wedgwood demande à Bentley de renvoyer autant d'échantillons que possible. Ils arrivent dûment à Etruria au comté de Staffordshire mais sont disparus. Il n'en reste pas trace dans les archives du musée Wedgwood à Barlaston.

Pour comparer les prix, voilà une liste de pièces de Wedgwood au mois de septembre 1776 :

Des assiettes de tailles variées, deux shillings à douze shillings la douzaine ; des assiettes de quinze shillings la douzaine, sans décor (35). Les assiettes de Montereau coûtent presque trois shillings et huit pennies la douzaine (36).

Il n'y a aucun commentaire de Wedgwood. Sa politique commerciale exige que les prix soient toujours plus élevés que ceux de ses concurrents anglais.

Dans son journal, Bentley ne loue ni la qualité ni la forme. Mais il est associé de l'un des meilleurs potiers de cette époque qui est spécialiste dans le développement de Queensware. La manufacture de Montereau produit en deux ans une gamme de Queensware à vendre à Paris. Pas de succès fou, mais pas mal.

La diplomatie internationale entre la France et l'Angleterre chancelle en 1778. Le 6 février 1778, la France signe un traité d'amitié et de commerce avec les nouveaux Etats-Unis. A partir du 16 juin 1778 la France et l'Angleterre sont en guerre (37). Holker (père) maintient ses affaires industrielles et ses contacts américains (38). Holker (fils) joue un rôle dans les affaires étrangères françaises sous l'égide du comte de Vergennes. En 1777, il se trouve en Amérique. Au début, il se fait passer pour un homme d'affaires français. En fait, il est agent secret pour le ministre des affaires étrangères (39).

En 1779, il est consul français aux Etats-Unis et il dirige les importations françaises aux nouveaux états, y compris des envois de Queensware françaises de la manufacture de Montereau. Il veut aussi subventionner le transfert de la technologie française en Amérique. Il encourage les entrepreneurs français à s'établir aux Etats-Unis (40).

A Montereau, la manufacture de poterie anglaise continue. En 1778, la compagnie devient une Manufacture de la Reine (41), sans

doute pour attirer des clients et pour imiter le maître de Queensware, Josiah Wedgwood.

En Angleterre, après 1765, Josiah Wedgwood s'empare du titre royal, "Potier de Sa Majesté la Reine" et appelle sa creamware "Queensware" (42). En 1778, la compagnie de Montereau ajoute le titre "Manufacture Royale" à ses factures. A partir du mois de juin 1780 on raye ce titre, probablement non autorisé, de l'imprimé (43).

Les Clark continuent à gérer la manufacture. Leur associé, George Shaw, travaille peut-être à Montereau, mais on ne sait plus rien de lui dans cette entreprise (44). De temps en temps il y a des problèmes. Des techniciens-clief meurent et la compagnie ne peut pas les remplacer. Le 20 octobre 1779, Holker (père) écrit à son fils, aux Etats-Unis, que Amson, l'un des ouvriers anglais employés par les Clark, est mort. Le fils de Clark est mort aussi. On a besoin de chefs d'équipe. Un autre fils de Clark ne peut pas atteindre la France (45). La France est en guerre avec l'Angleterre, ce qui rend l'émigration illégale des artisans habiles plus difficile.

Pour que la manufacture reste active, William Clark propose que John Hall, le mari anglais de sa fille plus âgée, remplace son fils. Selon Holker (père), Hall ne sait rien de la poterie mais c'est un jeune homme raisonnable et intelligent (46). La famille Hall dirige une usine de coton à Sens, pas très loin de Montereau (47).

Des factures pro-forma employées par la compagnie ont la rubrique :

MANUFACTURE DE FAYANCE ANGLOISE, Des Sieurs Clark & Compagnie, établie à Montereau-faut-Yonne, en vertu d'Arrêt du Conseil du 15 Mars 1775, sous la dénomination de QUEENS WARE, ou Marchandises de la Reine.

De même, leurs bulletins de livraison imprimés ne font aucune mention de Shaw : *MANUFACTURE DE TERRE-POTERIE, façon d'Angleterre, des Sieurs CLARK et COMPAGNIE (48).*

En juin 1780, la manufacture expédie un envoi de Queensware à Paris pour un "Monsieur (sic) Francklin (sic), à Passy". Les marchandises arrivent tout d'abord chez "Monsieur Maisonneuve au magasin anglais" (49).

En 1784, William Clark est mort et son beau-fils, Jean Hall, devient directeur de l'entreprise. En 1792, Hall est propriétaire unique de la manufacture. Après sa mort, en 1797, sa veuve loue les lieux à un entrepreneur anglais, Christopher Potter. La veuve Hall se marie avec Pierre Edmond Antoine Merlin. Merlin adopte le nom Merlin-Hall et gère la manufacture de 1800 jusqu'à 1814 (50).

Quant à la famille Holker, Jean Holker (père) est décédé en avril 1786 et son héritier et fils unique devient propriétaire des entreprises industrielles de son père, y compris "celle de fayance établie à Montereau".

En 1786, Holker (fils) réside toujours aux Etats Unis. Son épouse, Julie Quesnel, accepte la procuration à Rouen pour contrôler et régler ses affaires en France. Holker signe le document de procuration dans l'ambassade française à Philadelphie. Il se décrit en tant que "Jean Holker, ancien Consul Général de France en cette ville et Inspecteur Général des Manufactures de France" (51).

La manufacture de "terre-poterie, façon d'Angleterre" a donc une longue histoire : dans l'Ancien Régime, après la Révolution, sous l'égide de Napoléon, suivant l'essor industriel guidé par Neufchâteau et Chaptal et même longtemps après.

Notes :

1 - A.N. F12-1497, le 5 décembre 1774, Holker (fils) à Trudaine de Montigny.

2 - L'Anglomanie incarne la préférence pour les choses anglaises. Voyez Joséphine Grieder, *Anglomania in France 1740-1789. Fact, Fiction and Political Discourse* (Genève, 1985), passim. L'anglomanie est un terme utilisé par Robert-Martin Lesuire dans *Les Sauvages de l'Europe* (Berlin, 1760), p. 131. Grieder (p.10) indique qu'il

y a d'autres hommes de lettres qui se servent du terme, par exemple Charles Collé, *Journal et Mémoires de Charles Collé sur les hommes de lettres, les ouvrages dramatiques et les événements les plus mémorables du règne de Louis XV (1748-1772)*, éd. Honoré Bonhomme (1868 ; rpt. Genève, Slatkine, 1967), II, p. 374, "l'anglomanie est une maladie généralement répandue parmi nous".

3 - Marie-Antoinette Hosotte Reynaud, Paris et Ile-De-France, Mémoires publiés par la *Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Paris et de l'Île de France*, tome XVI-XVII, 1965-1966, (Paris, 1967), p. 18, "un mémoire de 1740 observe que l'introduction en France de la faïence d'Angleterre nuit considérablement à nos fabriques, et propose d'en défendre l'entrée". Hosotte Reynaud montre les réactions des commissaires du Conseil du Commerce : les fermiers généraux et leurs commis "doivent tenir... la main à l'arrêt de 1701 [qui interdit l'entrée des faïences anglaises]". A.N. F12-87, p. 304, procès-verbaux du Commerce.

4 - André Rémond, *John Holker, Manufacturier et Grand Fonctionnaire en France au XVIIIème Siècle* (Paris, 1946), passim, et p. 96 "sur ses avis, Trudaine de Montigny envoya Holker fils en Angleterre. Il en revint en 1771 avec une jenny qu'il fit monter à Sens".

5 - John R. Harris, *Industrial Espionage and Technology Transfer. Britain and France in the Eighteenth Century* (Aldershot, 1998), passim.

6 - Dorothee Guillemé-Brulon, *La Faïence fine française, 1750-1867* (Paris, s.d., v. 1996), p. 25. Gérin reçoit le privilège exclusif pour dix ans et jusqu'à six lieues à la ronde de Paris.

7 - Ibid., p. 26. Les entrepreneurs sont Edme Serrurier et Etienne François Mignon. Ils s'y installent en 1749,

8 - A.N. F12-96, décembre 1748.

9 - Idem.

10 - Idem.

11 - Rémond, *John Holker*, p. 96.

12 - A.N. F12-657 f.91, de Montigny, le 26 janvier 1776, mémoire.

13 - Idem. Voyez aussi la Bibliothèque Mazarine, Ms. 2840, John Holker, Report on how to multiply and improve factories in France, 1752. Voyez aussi Keele University, The Wedgwood Manuscripts, Etruria and Liverpool, E 26-18959-18963, April 1784. On peut citer ces derniers documents avec la

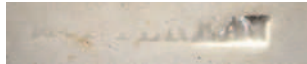
- permission des Trustees of the Wedgwood Museum, Barlaston, Stoke-on-Trent, England.
- 14 - A.N. F12-1497, le 5 décembre 1774, Jean Holker (fils) à Trudaine de Montigny.
- 15 - Ibid., janvier 1775, Jean Holker (fils) à Trudaine de Montigny.
- 16 - Manufacture Nationale de Sèvres, Carnets de Jean Hellot, Y 59, 5ème article, p. 164 (transcript). Hellot décrit la "recette" pour le corps de Pont-aux-Choux. Il contient de la "terre de la Montagne de Moret qui est près la rivière Moret et Montereau". On peut citer ce document avec la permission de Madame Tamara Préaud, chef du département, directeur du service des Archives. En ce qui concerne Douai, voyez Aimé-Houzé de l'Aulnoit, *Essais sur les Faïences de Douai dites grès anglais* (Lille, 1882), p. 128. Le 9 juin 1784 le Conseil du Roy accorde des lettres patentes à la compagnie à Douai sous la direction de Houzé de l'Aulnoit. Le 9 juin 1784, le Parlement de Flandre, suivant les instructions de Louis XVI, accorde à cette "fabrique de grès d'Angleterre à Douai un privilège exclusif pour dix années".
- 17 - A.N. F12-1497, janvier 1775, Holker à Trudaine de Montigny.
- 18 - H.J. Powell, *Glass-Making in England* (Cambridge, 1923), p. 31.
- 19 - Hilary Young, Evidence for Wood and Coal firing in the Design of Kilns in the 18th. Century English Porcelain Industry, *English Ceramic Circle Transactions*, vol. 17, part II, 1999, pp. 8-9.
- 20 - Dans le texte la somme est "1.100 écus". Un écu vaut trois livres. Voyez Michael Sonenscher, *Work and wages. Natural law, Politics and the eighteenth-century French Trades* (Cambridge, 1989), p. XI.
- 21 - A.N. F12-1497, mai 1775.
- 22 - Ibid., janvier 1775.
- 23 - Idem.
- 24 - Rémond, *John Holker*, p. 96.
- 25 - A.N. F 12-1497, décembre 1774.
- 26 - Ibid., de septembre 1774 à mai 1775.
- 27 - A.N. E-2515 fols. 292-294, le 15 mars 1775, arrêt du Conseil du Roy.
- 28 - A.N. F12-1497 janvier 1775.
- 29 - Idem.
- 30 - Ibid., le 15 mai 1775, arrêt du Conseil du Roy, Clark et Shaw.
- 31 - Idem.
- 32 - Idem.
- 33 - Idem.
- 34 - Thomas Bentley, *Journal of a Visit to Paris 1776* (Sussex, 1977), edited by Peter France, p. 71.
- 35 - The Wedgwood Museum, Transcripts of the Letters of Josiah wedgwood, in 15 vols, unpublished, August-September 1776, L 8687 25. On peut citer ces documents avec la permission des Trustees of the Wedgwood Museum, Barlaston, Stoke-on-Trent, Staffordshire, England.
- 36 - Bentley, *Journal*, p. 71.
- 37 - Jeremy Black, *War for America. The Fight for Independence 1775-1783* (Bath, 1991),p. 146.
- 38 - Rémond, *John Holker*, pp. 119, 120.
- 39 - Ibid., p. 119.
- 40 - Ibid., p. 120.
- 41 - A.N. F12-1497, 1778, Montereau.
- 42 - Wolf Mankowitz, *Wedgwood* (London, 1953),p. 45. Wedgwood devient "Potter to the Queen" sans un brevet d'invention.
- 43 - Yale University, The American Philosophical Society, XI, Clark et Cie, facture pour un service de table, le 3 juin 1780. Voir encore Claude-Anne Lopez, "Livraison d'un service de faïence de Montereau à Benjamin Franklin en juin 1780", *Passion Faïence* n° 31, septembre 2006, pp. 8-12 (avec reproduction de la facture d'origine pp.10-11).
- 44 - Idem.
- 45 - Yale University, Beinecke Library of Rare Books and Manuscripts, Holker Papers, Rouen, le 20 octobre 1779, Holker (père) à Holker (fils).
- 46 - Idem.
- 47 - Idem.
- 48 - Yale University, The American Philosophical Society, XI, Clark et Cie, note de livraison, le 4 juin 1780. Voir Claude-Anne Lopez, *ibid.*, p. 8 (avec reproduction du document d'origine).
- 49 - Idem.
- 50 - Maddy Ariès, *Donation Millet* (Sceaux, 1979), pp. 11-12.
- 51 - Yale University, Beinecke Library, Holker Papers, June 1786.

Cinq assiettes de Montereau racontent l'Histoire sous la Restauration...

par Odile DUGUET



assiette n° 1 - "Entrée du Duc d'Angoulême"
avec marque A2 rectiligne en creux
Photos Alain Duguet



assiette n° 2 - "Les Grecs recevant la bénédiction à Missolonghi"
avec marque A2 rectiligne en creux
Photos Alain Duguet



Les cinq assiettes que nous présentons ici ont été fabriquées à une époque de grands changements politiques.

La manufacture de Montereau sortait d'une période de crise : "Le marasme est à son comble en novembre 1815 : l'occupation étrangère, les lourdes contributions de guerre, les pillages ont appauvri les clients ; les magasins (de la faïencerie) regorgent de marchandises ; les deux tiers des ouvriers ont été congédiés et le tiers restant, des pères de famille surtout, n'est conservé provisoirement que par humanité." (1).

Il est donc possible que les biscuits des trois assiettes portant en creux les marques A2 et A2bis datent de cette époque, et aient été terminées postérieurement.

Les assiettes sont numérotées, ici, en fonction des marques gravées au dos :

- 1- "Entrée du Duc d'Angoulême."
marque A2 rectiligne en creux.
- 2- "Les Grecs recevant la bénédiction à Missolonghi."
marque A2 rectiligne en creux.
- 3- "Prise de Figuières."
marque A2 bis rectiligne en creux, plus petite.
- 4- "S.A.R. Madame la Dauphine."
marque B5.
- 5- "Comité grec présidé par Mr. de Chateaubriand."
marque B5, plus le nombre 10 gravé dessous.

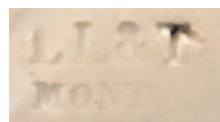
La chute de l'Empire avait ramené d'exil des aristocrates qui entendaient récupérer leurs anciennes prérogatives. Les monarchies européennes entendaient bien, quant à elles, rester en place et juguler toute tentative révolutionnaire, en dépit des mouvements libéraux qui se manifestaient.



assiette n° 3 - "Prise de Figuières"
avec marque A2bis rectiligne en creux
Photos Alain Duguet



assiette n° 4 - "S.A.R. Madame la Dauphine"
avec marque B5 en creux
Photos Alain Duguet



Pour y parvenir, elles avaient conclu le pacte de Chaumont en 1814, puis signé, en 1815, la Sainte Alliance. Y participaient l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse, la Russie, et enfin la France, une fois payées ses dettes de guerre. Ces alliances aboutiront à une politique d'intervention dans les pays où la monarchie absolue était menacée.

Le roi d'Espagne Ferdinand VII avait supprimé la constitution de 1812 et pourchassé les libéraux. Mais il dut faire face, dans le sud, à une insurrection militaire menée par l'officier Riego, suivi du soulèvement de la Corogne, Saragosse, Barcelone. En fâcheuse posture, il appela au secours.

Le 28 janvier 1823, Louis XVIII déclara que *"cent mille Français étaient prêts à marcher en invoquant le nom de Saint-Louis pour conserver le trône d'Espagne à un petit fils d'Henri IV..."*.

Chateaubriand était alors ministre des affaires étrangères (de 1822 à 1824). Quelle part prit-il dans l'organisation de cette opération militaire qui recevait son assentiment ?

Le commandement en fut confié au duc



assiette n° 3 - "Comité grec présidé par Mr de Chateaubriand"
avec marque B5 en creux + 10
Photos Alain Duguet



d'Angoulême, fils du comte d'Artois qui deviendra Charles X l'année suivante, et dont la position de chef des Ultras n'était plus à démontrer. Certains historiens suggèrent que le commandement du Duc d'Angoulême ne fut que nominal. La vignette de l'assiette n° 1 affirme le contraire, mais les légendes des assiettes ne reflètent pas toujours la vérité !

Les troupes françaises traversèrent la Bidassoa, côté Atlantique, et, le 7 avril 1823, la première offensive comptait 26.000 hommes. S'agit-il de la prise de Figuières de l'assiette n° 3 ? Il existe au moins deux Figuières en Espagne : l'un, à l'est, à 30 km de la frontière française actuelle ; l'autre, à l'ouest, proche de la frontière portugaise. Ce pourrait donc être ce dernier.

L'entrée dans Madrid, le 24 Mai 1823, se fit sans combat. Cette campagne fut un succès facile et total, couronné par la prise du fort du Trocadéro, près de Cadix. La Catalogne fut la dernière à se soumettre. Ferdinand VII récupéra le pouvoir absolu, Riego fut exécuté, et les libéraux subirent une répression sanglante.

Les assiettes n° 1 et 3 (marques A2 et A2 bis) font partie d'une série de 12 assiettes qui relatent ce haut fait d'armes, excellente publicité pour Louis XVIII qui espérait, tout comme Charles X avec la prise d'Alger en 1830, regagner l'estime de l'opinion publique et faire oublier des mesures politiques de plus en plus contestées.

Elles sont en terre de pipe, très usées, et la glaçure est très matifiée. L'impression est noire, et la vignette se termine par une base droite, horizontale, figurant le premier plan. La légende est en ligne droite et en majuscules d'imprimerie, terminée par un point. Le dessin est sobre, un peu naïf, et les ombres sont réalisées à l'aide de hachures raides et entrecroisées. L'aile est garnie d'une bordure de fleurs de châtaigniers tournant à gauche.

Les mêmes caractéristiques se retrouvent sur l'assiette n° 2, de marque A2 bis, mais sa vignette est ronde, plus grande, et les

lettres de la légende sont en arc de cercle et plus petites. L'évènement qu'elle raconte est légèrement postérieur à ceux représentés sur les assiettes n° 1 et 3, le siège de Missolonghi ayant duré de 1822 à 1826.

En 1824, Chateaubriand est chassé du ministère des Affaires étrangères d'une façon qui lui laissera un goût amer : Louis XVIII est mort, et, le 16 septembre 1824, le comte d'Artois est devenu Charles X.

L'écrivain avait approuvé le retour en force du catholicisme (Génie du christianisme) et de l'aristocratie au pouvoir. Mais les difficultés qu'il rencontre à publier son journal à cause de la censure, l'absolutisme du roi, les répressions, tout concoure à le détacher du mouvement ultra. Après s'être fait l'écho "du mal du siècle", avec ses sentiments d'exil, de solitude, d'échec ("le manque à vivre" d'une aristocratie qui ne retrouve plus sa place d'antan), Chateaubriand se tourne vers le romantisme libertaire en compagnie de Vigny et, en 1825, de Victor Hugo (2).

Le mouvement combat pour les libertés, et prend fait et cause pour les Grecs en lutte contre les Turcs. Delacroix peint "les Massacres de Chio" en 1824, Lord Byron rejoint Missolonghi. Des comités philhellènes se créent un peu partout, de l'Europe aux États-unis. Ils envoient aux insurgés de l'argent, des armes, des volontaires (3).

L'assiette n° 5 (marque B5 plus le chiffre 10 gravé en dessous) représente une séance présidée par Mr de Chateaubriand. Hélas, celui-ci n'a jamais présidé le comité grec ! Il le fut par Mr. Ternaux Aîné, mais lui, moins connu et moins en cour, s'est vu subtiliser son nom au profit de celui de l'ancien ministre. La facture, la couleur noire, le traité des ombres à l'aide des lignes droites et entrecroisées, le dessin un peu naïf des personnages, la sobriété dans les détails, le graphisme de la légende avec son point à l'extrémité, tout rappelle l'assiette n° 2.

Cependant l'aile de l'assiette n° 5 est jaune vif, cerclée de noir. L'émail semble de

plus belle qualité que celui des assiettes n° 1, 2, ou 3. Mais n'est-ce pas dû simplement à une meilleure conservation ?

Elles ont aussi un air de famille avec les n° 1 et 3, quant au traité de la vignette.

Il est curieux de constater qu'à la même époque, la manufacture de Montereau subissait des changements de direction. Après le départ de Thomas Hall, apparaît en 1821, le nom d'Etienne Thibault, nomination suggérée peut-être par Saint Cricq, propriétaire des lieux et doté de solides appuis en haut lieu. En mai 1825, on trouve celui de Louis Lebeuf, qui unit son nom au précédent et à celui de Merlin de Failly pour former une société. Merlin ne paraît pas, vit à Paris (4), et ne figure pas sur les estampilles connues (5).

L'assiette n° 4 (marque B5 et aile jaune) faisait partie d'une série dite "Portraits-3". On y voit le visage de " S.A.R. Madame la Dauphine".

Fille de Louis XVI, Marie-Thérèse est née le 19 décembre 1778, et a épousé le 10 juin 1799 son cousin germain, le Duc d'Angoulême, fils aîné du comte d'Artois, le futur Charles X. Elle devint donc Dauphine quand le comte d'Artois fut nommé roi le 16 septembre 1824, ou après son couronnement le 19 mai 1825.

La vignette de l'assiette n° 4 représente donc une femme d'environ 47 ans, âge déjà respectable à l'époque. Il est incontestable que le graveur a voulu la représenter sous son meilleur jour.

Or, il existe une autre assiette la représentant. Elle fait partie d'une autre série dite "Portraits-1", mais la légende est différente "Madame, Duchesse d'Angoulême" et en bas "Fille de Louis XVI" et en tout petit "née le 10 (ou 19 ?) décembre 1778". Elle y paraît un peu plus âgée, avec des joues plus creuses, ce qui est bizarre, car cette assiette est antérieure à celle nommée n° 4 : la légende le prouve.

Cette assiette (Portraits-1) porte la marque A2ter et son aile est ornée d'une guir-

lande de lys. D'après les dates, elle pourrait donc avoir été fabriquée entre la date du mariage (1799), et la date du sacre (1825).

On peut aisément réduire cette marge en songeant que seule la montée sur le trône de Louis XVIII, en 1814, pouvait autoriser politiquement ce genre de production.

Autre réduction de l'éventail des dates : la nécessité de posséder une technique permettant la reproduction de gravures sur faïence, c'est-à-dire après 1819 (6). Donc une fabrication probable sur une durée de 5 ans.

On peut donc déduire que l'assiette n° 4 est une réactualisation d'un modèle similaire déjà existant, et on peut la dater de fin 1824 / début 1825 à juillet 1830 : les Trois Glorieuses, les 27, 28 et 29 juillet 1830, avaient ramené une monarchie constitutionnelle, et les libéraux étaient au pouvoir. Il eût été de mauvais goût, voire dangereux, de proposer au public l'image de personnages partis en exil ou ne possédant plus aucun pouvoir.

La manufacture de Montereau a donc servi, volontairement ou non, la publicité d'un régime autoritaire. Elle en tira une amélioration de sa situation financière, mais seule une étude approfondie pourrait dire si sa clientèle, à cette époque, fut aristocratique, bourgeoise ou populaire. La disparition de nombreux documents n'aidera malheureusement pas cette recherche.

Notes :

1) - Marais (Jean), *Origine, grandeur et déclin de la Faïencerie de Montereau*. Chéroy, Les Dossiers de la faïence fine, n° 13, 2002, p. 4, 1ère col.

2) - Démier (Francis), *La France au 19^e siècle*. Paris, édit. du Seuil, 2000.

3) - Alba (André), Isaac (Jules), Poutas (Ch. H.), *Cours d'Histoire Malet-Isaac*. Paris, Hachette, 1950.

4) - Marais (Jean), DFF n° 13, p. 4, 2ème colonne.

5) - Bontillot (Jacques), *Les marques de la faïence de Creil et Montereau*. Chéroy, Les amis de la faïence fine, 2006.

6) - Texte d'un cachet rond de Creil : " Médaille d'argent par brevet d'invention et de perfectionnement sur Faïence. Porcelaine & procédé de l'inventeur LEGROS D'ANIZY. Paris. Exposition de 1819. "

Iconographie et datation des premières assiettes ferroviaires produites à Choisy

par Joseph-Jean PAQUES

Des séries méconnues à l'origine incertaine

Parmi les très nombreuses assiettes produites par les faïenceries au XIX^{ème} siècle, il en est quelques séries qui présentent une référence directe aux chemins de fer ; de nature un peu spécialisée, ces séries d'assiettes ne sont pas rares mais restent quand même assez prisées des amateurs. Les auteurs curieux qui ont cherché à obtenir des détails précis et exhaustifs déplorent le peu de références, donc d'information, sur les assiettes en faïence fine du XIX^{ème} siècle en général (1) et à motif ferroviaire en particulier, même si, en général, l'histoire des procédés d'impression sur faïence est bien connue et décrite et si les références qui en parlent sont nombreuses.

Ayant été "accroché" par ces assiettes, ma curiosité m'a poussé à investiguer en profondeur les lieux communs véhiculés autour de ces assiettes, tant sous l'aspect de la fabrication d'assiettes en faïence fine que sous l'aspect iconographique des images ; naturellement, l'histoire des chemins de fer de l'époque représentée a constitué, aussi, une référence incontournable.

Cette étude s'est attachée à ce qui semble avoir été la première série d'assiettes à caractère ferroviaire qui a été produite à Choisy, autour des années 1843 - 1845 et en présente les résultats généraux.

Méthodologie

Dans un contexte guidé par le hasard et la chance, nous avons pu compléter ou préciser les informations généralement disponibles au sujet de ce qui est probablement la première série d'assiettes à sujets ferroviaires produite par la manufacture de faïence de Choisy. De nombreuses visites dans des bibliothèques ainsi qu'un suivi assez serré de ventes aux enchères a permis de rapporter des bribes d'informations qui ont été confrontées à d'autres sources afin d'en assurer l'authenticité ; des recoupements ont été effectués avec des sources d'informations historiques, principalement à caractère ferroviaire.

Quelques ouvrages de référence de départ

ont facilité grandement les recherches (2, 3) ; le reste n'a été que le résultat de patience, voir d'obstination et surtout de chance ; il faut reconnaître aussi que les réseaux de communications électroniques et la connexion à ces réseaux de la plupart des grandes bibliothèques ont facilité considérablement les recherches à distance ; ces recherches ont aussi été rendues possibles grâce aux catalogues électroniques d'enchères et grâce au suivi des enchères électroniques elles-mêmes.

Les assiettes

Grâce principalement à la "collection Dollfus", maintenant conservée au musée des chemins de fer de Mulhouse (2, 3), la liste intégrale des images est connue, tant pour les 6 assiettes décrivant la ligne de Paris à Rouen que pour les 6 autres assiettes décrivant la ligne de Paris à Orléans, selon le tableau 1 (p. 13).

Datation par les marques

Habituellement, la façon la plus fiable de dater une assiette de porcelaine ou de faïence est de se servir de la marque de commerce imprimée à l'arrière de l'assiette. Toutes les assiettes examinées de cette série étaient marquées au dos par l'inscription de la figure 1. D'après les auteurs habituellement consultés (6, 7), il s'agit d'une marque utilisée entre 1836 et 1863.

Notons qu'une seconde marque, en creux dans l'assiette, peut figurer aussi à l'arrière ; les figures 2 et 3 les représentent ; malheureusement ces marques ne semblent pas apporter plus d'information que la marque principale (7).

Ces dates (entre 1836 et 1863) sont insuffisantes pour donner une date précise et il faudra tenir compte d'autres sources d'information comme, principalement, la date de publication des images d'origine ou l'histoire des chemins de fer.

Par contre certains auteurs n'ont pas hésité à préciser ces dates d'emblée et ont parfois commis des erreurs de détail ; mais peut-on leur en vouloir car les détails historiques relatifs aux chemins de fer ne sont pas toujours facilement accessibles pour des auteurs amateurs de faïences fines, même si

6 assiettes du chemin de fer de Paris à Rouen (n° 1 à 6)		
n°		notes
1	Embarcadère de Paris	1, 3
2	Poissy	1
3	Vernon	1
4	Tunnel de Rolleboise	1, 3, 4, 5
5	Un pont sur la Seine	1, 3, 4, 5
6	Rouen	1, 5
6 assiettes du chemin de fer de Paris à Orléans (n° 7 à 12)		
n°		notes
7	Viaduc à Choisy le Roi	1, 2, 5
8	Village d'Evry et parc du Petit Bourg	1, 5, 6, 7
9	Passage à Juvisy sous la route royale....	1, 6, 11
10	Etampes	1, 5, 7
11	Viaduc de la rivière d'Yvette	1, 5, 7
12	Ateliers et débarcadère à Orléans	1, 3

1 - Ces assiettes sont conservées au musée français du chemin de fer à Mulhouse dans la collection Dollfus (2, 3).
 2 - Photo dans Anne Breton (4), page 351, qui date ces assiettes de 1870 ; bord blanc en relief avec deux liserés verts.
 3 - Le musée du conservatoire des Arts et Métiers, à Paris, en a exposé aussi un exemplaire.
 4 - Montré dans Gabrielle Cadier (2).
 5 - Inclus dans la Donation Millet, n° 173, p. 49-51 (5).
 6 - Décrite et commentée dans Donation Millet (5).
 7 - Deux exemplaires dans la Donation Millet (5).

Tableau 1 : Notes relatives à la localisation des assiettes



Figure 1 : Marque principale utilisée de 1836 à 1863



Figure 2 : Marque secondaire, utilisée à partir de 1836



Figure 3 : Numéro

leur culture générale est étendue.

Mentionnons quelques rectifications à opérer : la ligne Paris-Orléans a été inaugurée officiellement le 2 mai 1843 (8) et non en 1845, comme l'ont mentionné plusieurs auteurs (5, 6 et 4) qui se sont peut-être copiés mutuellement ? De plus un auteur situe bizarrement la date de production des assiettes "vers 1870".

Reconnaissons que certains de ces auteurs, s'ils ne sont pas au fait de tous les détails de l'histoire ferroviaire française, connaissent bien leur histoire locale et ils ont ajouté, dans certains cas, des détails qui démontrent bien leur sérieux et leurs passions.

En plus de la liste des inscriptions des assiettes, certains auteurs, comme Maddy Ariès, ont rajouté des commentaires historiques sur certaines assiettes, comme dans la référence à la

"Donation Millet" (5) :

"N° 8 - Evry et le parc du Petit-Bourg. (On voit l'église du village d'Evry et le château et le parc du Petit-bourg, ancienne propriété du duc d'Antin, achetée en 1827 par le banquier Alexandre-Marie Aguado, qui la revendit lorsque la voie ferrée coupa en deux son parc, malgré tout ce qu'il fit pour la faire passer de l'autre côté de la Seine. On remarque le long de la voie, une statue d'Atlas provenant d'une autre propriété d'Évry, le château de Mousseau)."

"N° 9 - Passage à Juvisy sur la route de Fontainebleau. (La ligne de chemin de fer pouvait passer sous la route royale de Paris à Fontainebleau, grâce à un ouvrage d'art tout proche. Il se situe derrière de droite : c'est le pont des Belles-Fontaines, exécuté sous Louis XV pour améliorer la route au passage de l'Orge et supprimer

une pente dangereuse. Les parapets de ce pont étaient surmontés d'élégantes fontaines en pierre sculptées par Coustou. Ces fontaines ont été démontées il y a quelques années pour élargir la route)."

Description des assiettes

Les assiettes de cette série qui nous intéressent semblent bien toutes avoir été produites avec la même dimension par la manufacture de Choisy, avec un diamètre de 20,5 cm et une forme ronde sans fantaisies ; les seules variations dans la matière sont visibles dans l'aile de l'assiette qui est, le plus souvent "*décorée de branches en relief*" (5) avec deux filets verts ou bleus (aussi appelés "*marli cerclé de bleu ; marli cerclé de vert*" (2) ; il existe aussi une version dont l'aile présente une "*bordure de fleurs et d'oiseaux*" (2). L'inscription "*½ porcelaine*", présente sur toutes les assiettes, montre qu'il s'agit d'une "porcelaine opaque" (7).

L'identification de ces assiettes est donc relativement facile.

Les sources d'inspiration des assiettes

Les sources iconographiques des assiettes parlantes étaient facilement accessibles aux fabricants d'assiettes, comme l'a mentionné Christian Maire (9) : "*Les graveurs anonymes des manufactures reprennent sans vergogne et quasiment trait pour trait les dessins édités des romans et revues. Retrouver les "originaux" n'est pas chose facile au regard de l'importante production des faïences fines imprimées*".

Dans le cas des images illustrant la ligne de Paris à Rouen, le document d'inspiration principal est bien connu (2) : il s'agit de l' "*Itinéraire du chemin de fer de Paris à Rouen*" (10). Les images de la série sur la ligne de Paris à Orléans sont inspirées (2) de celles du "*Paris-Orléans ou parcours pittoresque du chemin de fer de Paris à Orléans*" (11). Ces deux documents peuvent être consultés à la Bibliothèque Nationale de France, à Paris.

Le tableau 2, ci-contre, montre le lien direct qui a pu être fait entre les images des documents d'origine et les dessins des assiettes qui en sont des copies quasi conformes ; il existe toutefois une incertitude pour la vue intitulée "Pont sur la Seine" dans la série des assiettes de la ligne Paris à Rouen dont aucune image de l'*Itinéraire de chemin de fer de Paris à Rouen* n'a pu être identifiée

comme source ; la seule image trouvée la plus rapprochée vient du guide de Rouvières (12) et encore la comparaison en est-elle discutable. Malgré la richesse des illustrations de l'*Itinéraire de chemin de fer de Paris à Rouen*, pour quelle mystérieuse raison, une image différente a-t-elle été introduite dans la série d'assiettes ?

L'origine des images de la ligne de Paris à Rouen est donc datée, hors de tout doute, de l'année 1843, année de l'inauguration officielle des deux lignes. Notons au passage qu'il s'agit essentiellement de gravures sur bois, seul moyen connu à l'époque pour faire figurer du texte et des illustrations sur la même page. L'examen des images d'origine révèle aussi parfois leurs auteurs ; c'est ainsi que les signatures des dessinateurs (Morel-Fatio ou Daubigny, le plus souvent en bas à gauche de l'image) ou des graveurs sur bois (Quartley, Harrison ou Whitehead, le plus souvent en bas à droite de l'image) peuvent être identifiées sur la plupart des gravures l'*Itinéraire de chemin de fer de Paris à Rouen*, produit en 1843.

La figure 4, ci-contre, montre un exemple de ces signatures.

La datation des images qui ont inspiré les représentations de la ligne de Paris à Orléans est un peu plus difficile car l'ouvrage de Champin (11) dont les images sont manifestement les inspirations des images des assiettes, date de 1845 ; toutefois, l'illustration (8) a déjà publié en 1843 certaines images de la ligne Paris à Orléans, toutes produites par Champin. S'agissait-il des mêmes images pour les deux ouvrages ? De plus, on peut tenir compte du fait que souvent, les illustrateurs pouvaient publier d'abord des images séparément, surtout s'il s'agissait de lithographies que les procédés d'impression de l'époque obligeaient à imprimer séparément du texte ; un examen du livre de Champin montre que toutes les illustrations retenues pour la décoration des assiettes 7 à 12 sont des lithographies occupant une page entière sans texte et non des vignettes qui auraient dû être obtenues par gravure sur bois. Il est donc possible que les illustrateurs des assiettes 7 à 12 aient eu accès à ces images avant la publication finale de l'ouvrage en 1845. On peut retrouver dans la publication du 28 mars 1846 de l'illustration (13) des images analogues ; il est probable toutefois que les assiettes se sont plutôt inspirées des illustrations de Champin.

Entre la production des images, sur papier,

6 assiettes du chemin de fer de Paris à Rouen (n° 1 à 6)				
Itinéraire du chemin de fer de Paris à Rouen, Bourdin, 1843				
n° des assiettes		page	dessiné	gravé
1	Embarcadère de Paris	8	Daubigny	?
2	Poissy	16	Morel-Fatio	J. Quartley
3	Vernon	28	Morel-Fatio	J. Quartley
4	Tunnel de Rolleboise	24	Morel-Fatio	Harrison
5	Un pont sur la Seine	Rouvières p. 22	?	?
6	Rouen	44	Morel-Fatio	Whitehead
6 assiettes du chemin de fer de Paris à Orléans (n° 7 à 12)				
Guide Champin, 1845				
n° des assiettes		chapitre	dessiné et lithographié	gravé par autre
7	Viaduc à Choisy le Roi	4	Champin	?
8	Village d'Evry et parc du Petit Bourg	9	Champin	Laisne (dans l'illustration)
9	Passage à Juvisy sous la route royale....	2	Champin	?
10	Etampes	11	Champin	Blanchard et Dautats (dans l'illustration)
11	Viaduc de la rivière d'Yvette	10	Champin	?
12	Ateliers et débarcadère à Orléans	3	Champin	?

Tableau 2 : Sources d'inspiration des images reproduites sur les assiettes



Figure 4 : Signatures des dessinateurs et graveurs des illustrations de l'itinéraire de chemin de fer de Paris à Rouen.

qui ont inspiré les scènes des assiettes, et la production des assiettes elles-mêmes, un certain délai, difficile à préciser, s'est certainement écoulé. Toutefois si la première série d'assiettes produites à Choisy a été mise sur le marché très rapidement pour tenir compte de l'engouement pour la nouvelle liaison ferroviaire ainsi que le faisait remarquer Gabrielle Cadier (2), la première production de cette série d'assiettes peut dater de la fin 1843 ou du début 1844, ou au plus tard en 1845 ; naturellement, ceci n'exclut pas que des rééditions aient été produites les années subséquentes, mais probablement pas après 1863, puisque aucune assiette de ce type ne semble avoir été repérée avec une marque de fabrique différente de la marque mentionnée plus haut.

Conclusion

Cette série d'assiettes présente un intérêt manifeste pour l'amateur de faïence fine de par sa

qualité d'image et de décor; cet intérêt est probablement confirmé par le nombre d'exemplaires, en général bien conservés, qui circulent encore plus de 150 ans après leur production.

Pour l'amateur d'histoire ferroviaire, elles présentent un intérêt supplémentaire par leur témoignage historique, bien qu'elles aient été produites près de 16 ans après le premier chemin de fer sérieux installé en France en 1828 (St. Étienne à Andrézieux) (14).

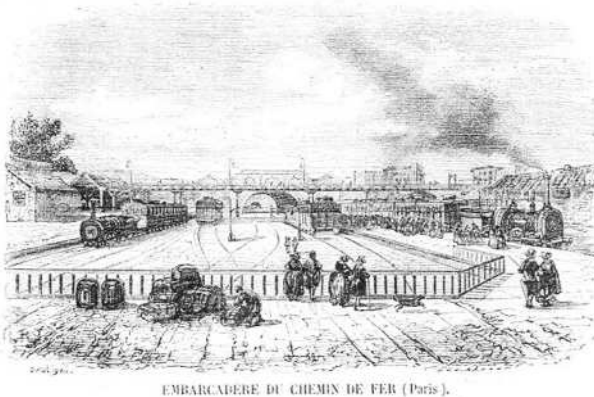
Il est probable que l'inauguration dans la capitale de deux chemins de fer à un jour d'intervalle a donné un éclat particulier et voulu à l'événement et que les industries en ont proposé des produits dérivés, avant la lettre, aux consommateurs, également avant la lettre, le tout pour notre plus grande joie maintenant.

Voir remerciements et références page 23.



Assiette n° 1 : EMBARCADÈRE DE PARIS // CHEMIN DE FER DE / PARIS A ROUEN / . 1 .

Version dont l'aile présente "bordure de fleurs et d'oiseaux" ;
existe aussi avec aile "ornée de branchages en relief" (Naudin) avec deux filets verts ou bleus.



Source de l'image de l'assiette n° 1 :

Extrait de l'itinéraire du chemin de fer de Paris à Rouen,
Bourdin, 1843, page 8, à partir d'un dessin de Daubigny, nom
du graveur sur bois illisible.

Les dessins sont quasiment identiques.



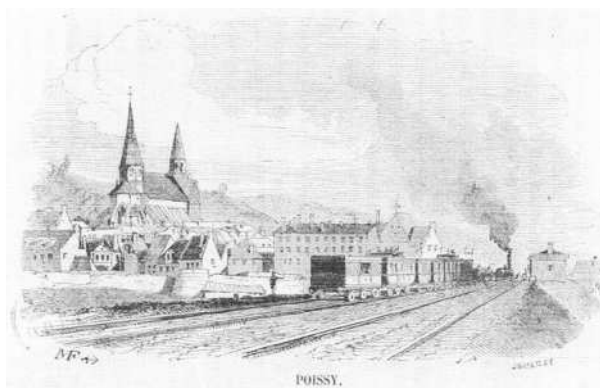
Photo J.-J. Paques

Assiette n° 2 : POISSY // CHEMIN DE FER DE / PARIS A ROUEN / . 2 .

Version avec aile "ornée de branchages en relief" (Naudin) avec deux filets verts.

Source de l'image de l'assiette n° 2 :

Extrait de l'itinéraire du chemin de fer de Paris à Rouen, Bourdin, 1843, page 16, à partir d'un dessin de Morel-Fatio, gravé sur bois par J. Quartley. Les dessins sont quasiment identiques.

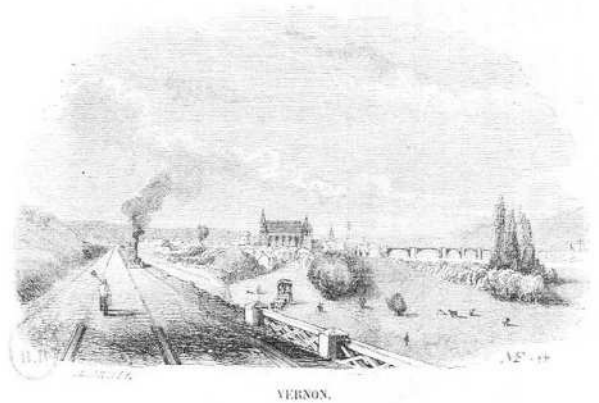




Assiette n° 3 :
VERNON // CHEMIN DE FER DE / PARIS A ROUEN / . 3 .

Version avec aile "ornée de branchages en relief" (Naudin)
avec deux filets verts.

Photo J.-J. Paques



Source de l'image de l'assiette n° 3 :

Extrait de l'itinéraire du chemin de fer de Paris à Rouen,
Bourdin, 1843, page 28, à partir d'un dessin de Morel-Fatio,
gravé sur bois par J. Quartley.

Les dessins sont quasiment identiques.



Assiette n° 4 :
TUNNEL DE ROLLEBOISE // CHEMIN DE FER DE / PARIS A
ROUEN / . 4 .

Version avec aile "ornée de branchages en relief" (Naudin)
avec deux filets bleus.

Photo J.-J. Paques



Source de l'image de l'assiette n° 4 :

Extrait de l'itinéraire du chemin de fer de Paris à Rouen,
Bourdin, 1843, page 24, à partir d'un dessin de Morel-Fatio,
gravée sur bois par Harrison.

Les dessins sont relativement identiques ; les représentations
du bateau sont différentes.



Source de l'image de l'assiette n° 5 :

Extrait de Description du chemin de fer de Paris à Saint-Germain, Rouvière, 1837, p. 22, dessinateur et graveur sur bois inconnus.

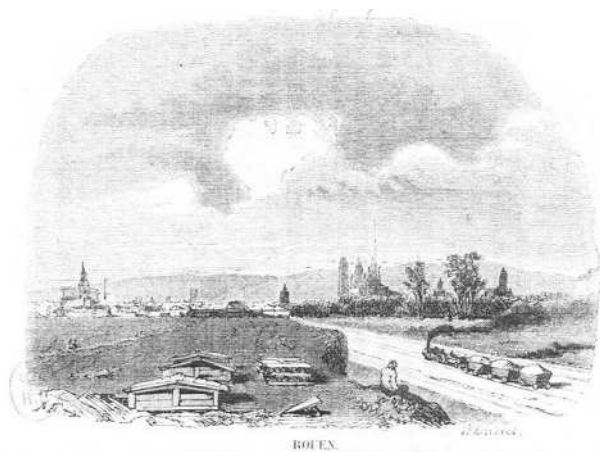
L'analogie entre les deux dessins est très lointaine ; le dessin de cette assiette est peut-être une synthèse de plusieurs dessins ?



Assiette n° 5 : UN PONT SUR LA SEINE // CHEMIN DE FER DE / PARIS A ROUEN / . 5 .

Version avec aile "ornée de branchages en relief" (Naudin) avec deux filets verts.

Photo J.-J. Paques



Source de l'image de l'assiette n° 6 :

Extrait de l'itinéraire du chemin de fer de Paris à Rouen, Bourdin, 1843, page 44, à partir d'un dessin de Morel-Fatio, gravée sur bois par Whitehead.

Les dessins sont quasiment identiques, à part une exagération de la perspective en général et du relief du cours d'eau au premier plan gauche en particulier; les wagons de transport de sable de la gravure se sont transformés en wagons de voyageurs dans l'assiette.



Assiette n° 6 : ROUEN // CHEMIN DE FER DE / PARIS A ROUEN / . 6 .

Version avec aile "ornée de branchages en relief" (Naudin) avec deux filets verts.

Photo J.-J. Paques



Assiette n° 7 :
VIADUC A CHOISY-LE-ROY // CHEMIN DE FER DE / PARIS
A ORLÉANS / . 7 .

Version avec aile "ornée de branchages en relief" (Naudin)
avec deux filets bleus.

Photo J.-J. Paques



Source de l'image de l'assiette n° 7 :

Extrait du Guide Champin, lithographie à partir d'un dessin de
Champin, chapitre 4, "Viaduc à Choisy le Roy".
Les dessins sont relativement identiques, sauf la représenta-
tion du bateau.



Assiette n° 8 :
VILLAGE D'EVRY ET PARC DU PETIT BOURG // CHEMIN
DE FER DE / PARIS À ORLÉANS / EMBRANCHEMENT DE
CORBEIL / . 8 .

Version avec aile "ornée de branchages en relief" (Naudin)
avec deux filets verts.

Photo J.-J. Paques



Source de l'image de l'assiette n° 8 :

Extrait du Guide Champin, 1845, lithographie à partir d'un des-
sin de Champin, chapitre 9, "Evry sur Seine".
Une partie seulement de l'image a été utilisée et une impor-
tante distorsion de la perspective des voies a été introduite ; la
position ainsi que la direction du train ont été modifiées.



Source de l'image de l'assiette n° 9 :

Extrait de L'illustration, 6 mai 1843, gravure sur bois à partir d'une image de Champin (Passage sous la route de terre, à la cour de France), gravée sur bois par Laisne ; cette image a inspiré aussi la lithographie du chapitre 2 du Guide Champin, "Passage à Juvisy sous la route de Paris à Fontainebleau près des belles fontaines".

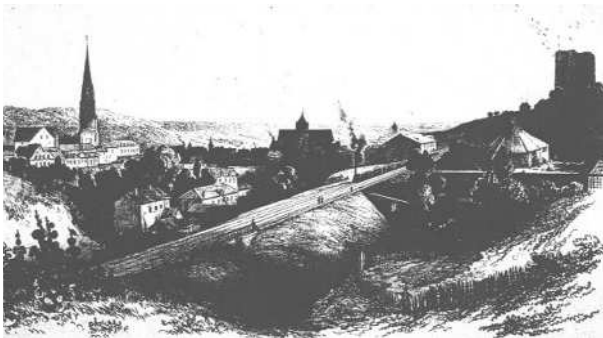
On notera qu'une partie seulement de l'image a été utilisée et que l'assiette présente quelques petites variantes dans le décor (forme des arbres).



Assiette n° 9 :
PASSAGE A JUVISY / SOUS LA ROUTE ROYALE DE PARIS À FONTAINEBLEAU // CHEMIN DE FER DE / PARIS A ORLÉANS / . 9 .

Version avec aile "ornée de branchages en relief" (Naudin) avec deux filets verts.

Photo Gérard Morel



Source de l'image de l'assiette n° 10 :

Extrait du Guide Champin, lithographie à partir d'un dessin de Champin, chapitre 11, "Étampes, vue prise en arrivant de Paris". Cette vue a été également produite par Blanchard pour l'illustration du 28 mars 1846 (voir ci-dessous).

Le dessin de l'assiette semble moins soigné que celui des autres assiettes (perspective inclinée de la locomotive); on notera qu'une partie seulement de l'image a été utilisée et que la position de la locomotive est différente.

Autre source de l'image de l'assiette n° 10 :

Extrait du l'illustration du 28 mars 1846 (Notre Dame d'Étampes et St. Martin) par Blanchard (ci-dessous).



Assiette n° 10 : ÉTAMPES. // CHEMIN DE FER DE / PARIS A ORLÉANS / . 10 .

Version avec aile "ornée de branchages en relief" (Naudin) avec deux filets verts.

Photo J.-J. Paques





Photo J.-J. Paques

Assiette n° 11 : VIADUC SUR LA RIVIÈRE D'IVETTE. // CHEMIN DE FER DE / PARIS A ORLÉANS / . 11 .

Version avec aile "ornée de branchages en relief" (Naudin) avec deux filets verts.



Source de l'image de l'assiette n° 11 :

Extrait du Guide Champin, lithographie à partir d'un dessin de Champin, chapitre 10, "Viaduc sur l'Ivette (sic), vue prise d'en bas". On notera qu'une partie seulement de l'image a été utilisée et que la position du train est différente.



Assiette n° 12 :
ATELIERS ET DÉBARCADÈRE A ORLÉANS. // CHEMIN DE FER DE / PARIS A ORLÉANS / . 12 .

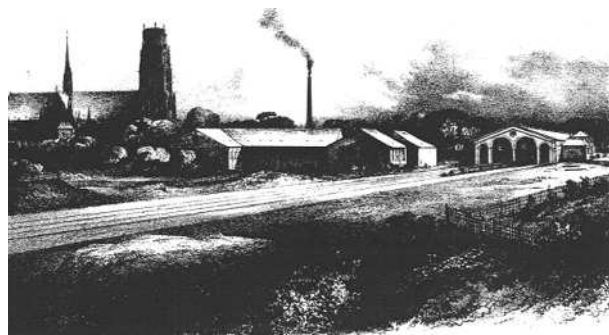
Version avec aile "ornée de branchages en relief" (Naudin) avec deux filets verts.

Existe aussi avec "bordure de fleurs et d'oiseaux".

Photo J.-J. Paques

Références

- 1). Bontillot (Jacques), *Les faïences de Creil & Montereau, Série : Les voyages en chemin de fer*. Chéroy, Les Amis de la faïence fine, Fiche documentaire n° 109, avril 2002.
- 2). Cadier (Gabrielle), "Les assiettes à décor ferroviaire des manufactures de Gien, Reil et Montereau, Choisy le Roi", dans *Arts et Chemin de fer*, revue générale des chemins de fer, 1994/11-12.
- 3). Griffaton (M.-L.), Combe (J.-M.), "La réalité ferroviaire et ses interprétations artistiques vues à travers les collections du musée du chemin de fer", dans *Revue d'Histoire des chemins de fer*, vol. 10-11, pp. 131-140, 1994.
- 4). Breton (Anne), *La folie des assiettes*. Flammarion, 2002.
- 5). Ariès (Maddy), *Donation Millet, 200 pièces en faïence de Choisy, Creil, Montereau Gien*, Sceaux, Musée de l'Ile de France, 1979.
- 6). Naudin (Yvonne), *Faïences Creil - Choisy - Montereau*, édit. G. J. Malgras, Coll. ABC, 1980, p. 53.
- 7). Mannoni (Edith), *Les faïences parlantes, Chansons - Inscriptions - Proverbes - Rébus*, Paris, Massin, 1991.
- 8). *L'illustration*, 6 mai 1843 ; repris dans *Les grands dossiers de l'illustration : Les chemins de fer*, Le Livre de Paris, SEFAG et L'illustration, 1987.
- 9). Maire (Christian), *L'impression sur faïence fine, Histoire - Technique - Iconographie*, Les dossiers de la faïence fine, n° 11, Chéroy, Les Amis de la faïence fine,



Source de l'image de l'assiette n° 12 :

Extrait du Guide Champin, lithographie à partir d'un dessin de Champin, chapitre 4, "Aspect du débarcadère et des ateliers d'Orléans, boulevard du duc d'Orléans".

On notera qu'une partie seulement de l'image a été utilisée et que la position du train est différente.

Remerciements

Ma gratitude est due à MM. Goulven Gulcher et Jacques Bontillot pour la relecture de cet article ainsi que pour les compléments d'information qu'ils m'ont fournis ; je dois remercier également M. Gérard Morel pour la photographie de l'assiette numéro 9.

juin 2001.

- 10). *Itinéraire du chemin de fer de Paris à Rouen*, Description historique et pittoresque de toutes les villes, bourgs, villages et hameaux sur le parcours de cette ligne, orné de 30 vignettes dessinées sur les lieux par M. Morel-Fatio et d'une carte itinéraire, Paris, Bourdin, 1843, 1 vol. in 16, 56 pages (réf. BNF Tolbiac 8-L27-12).
- 11). *Paris-Orléans ou parcours pittoresque du chemin de fer de Paris à Orléans*, publié sous les auspices de M. F. Bartholony. Paysages, sites, monuments, aspects de localités choisies parmi ce qu'il y a de plus remarquable sur tout le trajet, par Champin. Texte par Salv. Tuffet, 1 vol. in 18, 124 pages, 60 vignettes, A Paris, chez l'auteur, A Orléans, Gobineau, 1845, 1 vol. in 40, 50 planches H. T. (réf. BNF Tolbiac L27-51).
- 12). *Description du chemin de fer de Paris à Saint-Germain*, avec le plan topographique de la route ; précédé de considérations sur les progrès et les avantages des chemins de fer ; par M. de Rouvières, ingénieur civil et membre de plusieurs sociétés savantes, Paris au cercle britannique, 55 rue Neuve Saint Augustin, 38 pages, 1837.
- 13). Blanchard (Pharamond), Dauzats, (Adrien), "Chemin de fer de Paris à Bordeaux, Première section, de Paris à Tours", dans *L'illustration*, 28 mars 1846.
- 14). Palau (François et Maguy), *Le rail en France, Les 80 premières lignes 1828-1851*, Palau édit., Paris, 218 pages, 2003.

La famille FOSSION : une génération de faïenciers en Belgique et en France au XIX^{ème} siècle

par Bernard RICHARD

L'étude de l'histoire de la manufacture de faïence et porcelaine de Fismes (1, 2), m'a amené à étudier le mouvement ouvrier que cela a entraîné entre 1853 et 1861 (3).

Il m'a paru intéressant de relater ici la mobilité de la famille Fossion, originaire d'Andenne (5300 - Namur, Wallonie, Belgique) que j'ai retrouvée par les actes d'état civil (4, 5, 6, 7) et les recensements (8).

Jean François Joseph FOSSION, décédé à Andenne le 05/09/1786, et Anne Joseph(e) Remi(y)(s) auront au moins deux fils :

- **Antoine FOSSION**, né en 1776, se marie à Marneffe (Belgique) le 26/02/1813 avec Marie Isabelle FOSSOUL, née à Marneffe le 17/05/1790.

Il sera tourneur en terre de pipe à Andenne. Il y possédera très certainement un atelier de faïences. Au musée communal de la Céramique d'Andenne, présence d'une assiette datable de 1825-1834 sur laquelle est mentionné "Antoine Fossion et Cie". L'existence de cette assiette est également mentionnée dans l'ouvrage de Robert Mordant "*Andenne, fille de blanche derle*", édit. Magermans S.A., B-5300 Andenne, 1993.

- **Hubert Joseph FOSSION** est né le 13/08/1783 à Andenne. Il épouse en cette commune, le 16/08/1810, Elisabeth Joseph LERUTH qui y est née le 25/10/1790, fille de Jean Pierre LERUTH et de Jeanne MALEVÉ (1752-1825). Il est tourneur en faïence à Andenne.

Andenne a été au cours du XIX^{ème} siècle un lieu bien connu pour la terre à faïence "la derle blanche", ses faïenceries ... et ses célèbres fabriques de pipes.

Durant la période où Hubert Joseph

Fossion a travaillé à Andenne (au moins entre 1810 et 1818), il a eu au moins deux fils qui y sont nés : Fortuné François Joseph et Louis, nés en 1811 et 1812.

Par l'état civil de Bavay (Nord), et grâce à la naissance de plusieurs enfants, on sait qu'Hubert FOSSION y est faïencier, au moins depuis 1819, et jusqu'en 1834. Il a même habité une commune voisine : Louvignis.

On sait très peu de choses sur la ou les faïenceries de Bavay. D'après Tardy "Au XIX^{ème} siècle il y avait de petites fabriques en activité dont celle de Deltour frères et de Lebrun Jourdain" (9). On trouve encore : "Bavay (Nord, France) depuis le XIX^{ème} faïence fine, marque en creux BAVAY" (10).

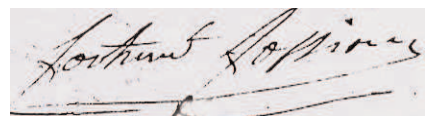
L'état civil de Longwy, nous apprend qu'il y travaille comme faïencier : c'est en 1847 par le mariage, le même jour, de deux de ses enfants. Depuis quand y travaille-t-il ? Tout comme ses fils.

C'est dans cette faïencerie qu'ils ont rencontré les Vernon, fondateurs de la faïencerie de Fismes (1853-1861).

On sait enfin qu'il décède en Belgique, à Saint-Léger, le 02/10/1849. Son épouse viendra à Fismes avec ses fils et une fille.

Hubert FOSSION et Elisabeth Joseph LERUTH auront au moins 7 enfants qui seront à leur tour faïenciers :

1 - Fortuné François Joseph FOSSION



Il est né à Andenne le 23/03/1811. Il est ouvrier faïencier, et a certainement commencé à Bavay, car il exerce cette profession quand il

se marie, à Longwy, le 28/12/1847 (acte n° 137) à Marie LERUTH, née le 16/12/1817 à Esch-sur-Alzette, au Luxembourg.

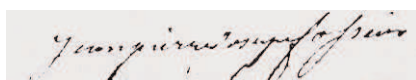
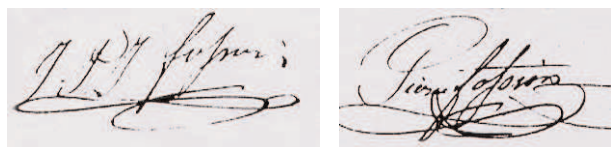
Est-il à Fismes, comme ses frères, dès 1858 ? On l'y retrouve, comme ouvrier faïencier, au baptême de sa nièce Anne Maria SIMONET le 09/10/1859. De même que lorsqu'il est témoin au mariage à Fismes le 14/01/1861 (acte n° 1) de son frère Victor Nicolas Joseph FOSSION, également ouvrier faïencier, avec Aglaë BOURLON.

Pour la période de son passage à Fismes, on n'a pas relevé la présence d'une épouse ni d'enfant. Il n'est plus à Fismes au recensement du 01/06/1861 : la faïencerie de Fismes est fermée. On ne sait pas, pour l'instant, quelle est la suite de son parcours.

2 - Louis FOSSION

Né vers 1812 à Andenne, il est mentionné comme faïencier en cette ville.

3 - Jean Pierre Joseph FOSSION (1819-1873)



Né vers 1819 à Bavay (59), il est ouvrier faïencier à Fismes de 1858 à 1861.

On le rencontre lors de la naissance, à Fismes, de sa fille Anna Adèle le 14/09/1858 (acte n° 56), baptême le 30/10/1858.

Il est témoin à la naissance, à Fismes, le 29/09/1859 (acte n° 59) de sa nièce Anna Maria SIMONET, fille d'Adèle Victoire FOSSION, épouse SIMONET.

Sa fille Elisa Aglaë est née à Fismes le 16/12/1860 (acte n° 66), et son baptême a lieu le 23/12/1860.

Il est encore témoin au mariage, à

Fismes, de son frère Victor Nicolas Joseph, le 14/01/1861 (acte n° 1).

Au recensement de Fismes du 01/06/1861, on apprend qu'il est marié avec Anne Hubertine Barbe HEYNEN (HEINEN) 26 ans (née vers 1836). Il a déjà une fille, Adèle Louise, qui serait née en 1856, mais pas à Fismes. Ils habitent 21 rue d'Ardre à Fismes.

"Il est ouvrier faïencier et travaille momentanément à BORDEAUX" (8) AD 51 - 122 M 129.

Il n'est plus à Fismes au recensement de 1866.

On retrouve sa trace à Choisy-le-Roi, le 17/01/1868, à la naissance d'un fils, Emile Léon FOSSION, qui décédera à Schaerbeek (Belgique) le 02/04/1921. Il est donc allé retrouver Georges VERNON fils, qui est directeur à Choisy-le-Roi d'environ 1865 à 1868.

Il travaille enfin à Sarreguemines, où l'état civil nous apprend qu'il a un fils, Hippolyte François Paul FOSSION, né en cette ville le 14/10/1870.

Il décède à Sarreguemines le 25/02/1873.

4 - Célie Joséphine FOSSION

Elle est née à Bavay (59) le 03/03/1823, et épouse, à Longwy, le 28/12/1847 Nicolas Hippolyte RENAUD, né le 25/04/1811 à Virton (Belgique) et bijoutier à Longwy.

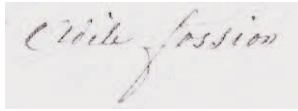
5 - Auguste FOSSION

Mentionné ouvrier faïencier à Fismes le 01/06/1861, il est né vers 1830. Est-il à Fismes en 1858, comme ses frères ?

Au recensement de Fismes du 01/06/1861, il habite 32 faubourg de Soissons à Fismes, chez son beau-frère Etienne Pierre SIMONET "ouvrier faïencier, qui travaille dans une autre commune" époux de sa sœur Adèle Victoire FOSSION.

Ils ont deux enfants : Maria (née le 29/09/1859) et Anna (née en 1860) et, vit également chez eux, leur mère Elisabeth LERUTH, veuve FOSSION (70 ans).

6 - Adèle Victoire FOSSION,
épouse SIMONET



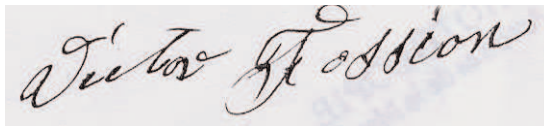
Présente à Fismes du 29/09/1859 au 01/06/1861, elle a très certainement travaillé à la manufacture Vernon.

Née vers 1831, c'est l'épouse d'Etienne Pierre SIMONET (1820), ouvrier faïencier.

Elle a deux filles : Maria, née en 1856, mais pas Fismes, et Anna Maria, née à Fismes le 29/09/1859 (acte n° 59) et baptisée le 09/10/1859 (parrain et marraine : Fortuné FOSSION et Marie Anne HEINEN, épouse de Jean Pierre Joseph FOSSION).

Au recensement du 01/06/1861, ils demeurent 32 faubourg de Soissons à Fismes. Son époux, Etienne Pierre SIMONET, est "ouvrier faïencier, qui travaille dans une autre commune".

7 - Victor Nicolas Joseph FOSSION



Ouvrier faïencier à Fismes de 1858 au 14/01/1861.

Né à Louvignis le 12/12/1834, arrondissement de Bavay (59), il est témoin à la naissance, à Fismes, de sa nièce Anna Adèle le 14/09/1858 (acte n° 56), fille de Jean Pierre Joseph FOSSION, ouvrier faïencier.

Le 23/12/1860, il est le parrain d'Aglaë FOSSION, sa nièce ; sa future épouse est la marraine.

Le 02/01/1861, il est parrain de Victorine BOURLON, la fille de sa belle-sœur.

Il se marie à Fismes le 14/01/1861 (acte n° 1) avec Aglaë BOURLON, née le 22/02/1836 à Fismes, fille de Pierre BOURLON (décédé à Fismes le 22/10/1848) et de Martine Louise LECOQ.

Il n'est plus à FISMES au recensement du 01/06/1861.

Cette étude, certes bien incomplète, montre la mobilité des ouvriers faïenciers, ici toute une famille, et cela dès le XVIIIème siècle. On apporte avec soi un savoir faire...

Notes :

1 - Richard (Bernard), "Mise au point des connaissances sur la Manufacture de faïence et porcelaine implantée à Fismes par Vernon père et fils (1853-1861)", dans *Passion Faïence*, n° 28, octobre 2005, p. 1-8.

2 - Richard (Bernard), "Fismes, La manufacture de faïence et porcelaine, Georges Vernon père et fils", dans *L'Echauguette de Fismes*, n° hors série, juin 2006, 20 pages.

3 - Richard (Bernard), "Georges Vernon père et fils, Une manufacture de faïence et porcelaine, un mouvement industriel, un important déplacement d'ouvriers faïenciers (1853-1861)", *Journée Scientifique du C.E.P.L.E.C.A.*, 15/06/2001, et *Les Arts du Feu*, Presses Universitaires de Reims, 2004, p. 147-160.

4 - Etat Civil de Fismes.

5 - Etat Civil de Longwy.

6 - Archives de Namur.

7 - Etat Civil de Sarreguemines.

8 - Archives de la Marne, 122 M 104, 122 M 129.

9 - Tardy (et Lesur), *Les poteries et faïences françaises*, tome I, Paris, 1979.

10 - Danckert, *Manuel de la porcelaine européenne*, Bibliothèque des Arts, édition française, Office du livre, Fribourg (Suisse), 1973 - titre original *Handbuch des Europäischen Porzellans*, Prestel-Verlag, Munich, 1954.



Assiette creuse conservée au musée de la céramique d'Andenne et qui serait signée "Antoine Fossion et Cie".

Vue tirée de l'ouvrage de Robert Mordant, p. 86

L'ancien portail de l'hôpital de Montereau peint sur faïence vers 1900

par Jacques BONTILLOT



La vue ci-contre représente l'ancien portail de l'hôpital de Montereau tel qu'il était encore visible avant 1966 (1).

Notons que le mur de clôture, avec sa grille en fer forgé et sa porte d'entrée, avait été offert par Adrien Lebeuf de Montgermont, alors conseiller général, en 1859 (2).

La porte en fer ne fut néanmoins réalisée qu'en 1873 (3).

Photo J. Bontillot

Fils de Louis Martin Lebeuf, décédé en 1854, A. Lebeuf de Montgermont avait hérité de la faïencerie. Il fut aussi maire de Montereau de 1853 à 1876 et il était, depuis 1855, président de la commission administrative hospitalière (4).

Il n'est peut-être pas inutile de signaler encore que c'est Pierre Lantz qui grava sur cuivre l'inscription constatant la pose, le 15 juillet 1849, de la première pierre du nouvel hospice qui sera inauguré le 23 février 1851 (5).

Le décor, peint en bleu sous émail, a été réalisé sur un disque de 25 cm de diamètre (6) et est signé, en bas et à droite, E.R.

Aucune marque ne figure au revers mais il ne fait aucun doute que cette pièce a été peinte et cuite à Montereau, mais où ?

De premier abord, il est difficile de dater cette faïence fine mais, par contre, il est facile d'attribuer la peinture à Ernest Royer.

Celui-ci exposa en effet, en septembre 1897, chez le tapissier F. Delètre, 37 Grande rue, un grand panneau de carreaux, également peints en bleu de vues de Montereau dont une photo a été publiée par Mme Fiévet en 1989 (7).

Un doute subsiste cependant sur le lieu de cuisson car le *Journal de Montereau* nous apprend,

en janvier 1881, qu'un four pour cuire les carreaux existait au n° 49 Grande rue (8).

Qui était Ernest Royer ?

Fils de François Royer, formier, et de Marie Mongeard, il est né à Dijon le 04/10/1869, ville où ses parents se sont mariés en 1861.

En 1901, il est recensé comme artiste peintre et patron, avec ses parents (son père est toujours formier), 46 rue Grande du Gâtinais à Montereau, mais, lors du décès de sa mère qui a lieu le 27 octobre de la même année, ils habitent 102 rue Grande.

Le 12/12/1901, à 32 ans, il se marie, toujours à Montereau, avec Lucile Eglantine Blanche Blampignon, fille de Louis Léon Blampignon, directeur du journal *Le Progrès de Seine et Marne*. Parmi les témoins on note Alfred Boucher, 54 ans, statuaire et officier de la légion d'honneur, ami de l'époux, et Edmond Forgemol, 50 ans, propriétaire et sénateur, ami de l'épouse, demeurant tous deux à Paris.

En 1903, à la naissance de son fils André François Léon, il est bizarrement dit "demeurant 101 rue Grande".

On ne le rencontre plus, par la suite, dans l'état civil de Montereau et il n'est plus là au recensement de 1911.

Le mariage, à Montereau, de la jeune soeur de Mme Royer nous apprend que cette dernière habite 56 rue Sedaine à Paris en 1918.

Le passage à Montereau de cet artiste peintre aura donc été de courte durée et les quelques oeuvres qu'il a laissées involontairement dans cette cité sont donc toutes, très probablement, datables d'entre 1897 et 1903.



Notes :

- 1) - Le portail, dont seul le fronton est disparu, est encore visible sur la photo ci-contre, datée de mai 1966.
- 2) - Delbosc (Albert), *Hôpitaux anciens de Montereau*, Montereau, imp. du Progrès, 1988, p. 187.
- 3) - Délibération du conseil municipal du 22/08/1873, p. 143 V°.
- 4) - Delbosc (Albert), *ibid.*, p. 193.
- 5) - *Idem*, pp. 166 et 172. L'auteur signale toutefois, p. 180, que l'Asile Napoléon (c'était alors son appellation courante) ne fut inauguré que le 2 novembre 1856...
- 6) - Nous avons donc choisi cette dénomination "disque" car, ne présentant aucun talon, il ne s'agit pas d'un plat et encore moins d'un plat décoratif, avec trous de suspension.
- 7) - Fiévet (Paule), *La vie à Montereau de 1880 à 1920*, Le Mée sur Seine, édit. Amattéis, 1989, p. 131-132.
- 8) - *Idem*, p. 133. Ce four a-t-il encore fonctionné par la

suite ? Toujours est-il que c'est un fruitier-jardinier qui habite la maison au recensement de 1901.



Photo F. Conflent, mai 1966

Droit d'auteur et droit de reproduction réservés.

En vertu de la loi n° 92-597 du 1er juillet 1992, relative au code de la propriété intellectuelle (partie législative, 1ère partie, art. L.111-1), l'auteur d'une oeuvre de l'esprit jouit sur cette oeuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété intellectuelle exclusif et opposable à tous.

Par ailleurs, toute reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (art. L.122-4).

Toute édition ou reproduction d'une oeuvre de l'esprit faite en violation des droits de l'auteur, tels que définis par la loi, est un délit de contrefaçon puni d'un emprisonnement de 3 mois à 2 ans et d'une amende de 915 à 18.294 euros [6.000 F à 120.000 F] (art. L.335-1 à 3).

La copie strictement réservée à l'usage privé de la personne qui la réalise est autorisée, ainsi que les analyses et les courtes citations, sous réserve de la mention d'éléments suffisants d'identification de la source (art L.211-3).



Ce numéro de "Passion Faïence" a été édité par l'association de recherche et d'édition bénévole

Les Amis de la faïence fine

14 rue Emile Guillaume - 89690 - Chéroy (France)

----- <http://www.amisfaiencefine.tk> ----- amisfaiencefine@wanadoo.fr -----

Directeur de la publication : Jacques Bontillot.

Imprimé par S.I.G.G., Les Grands Thénards - 89150 Domats - tél. 03.86.86.48.30.

ISSN 1274-0438. Dépôt légal à parution.